

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CF286

présenté par

M. Fabien Roussel, M. Dufrègne, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Nilor, M. Peu, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	0
Compétitivité	0	250 000 000
Cohésion	250 000 000	0
Plan pour l'égalité réelle en outre-mer	0	0
Fonds de compensation des charges fixes	0	0
Fonds de transition écologique des PME et TPE	0	0
Plan de relance pour la Polynésie française	0	0
TOTAUX	250 000 000	250 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de cet amendement est d'abonder de 250 millions d'euros en autorisation d'engagement et en crédits de paiement l'action 2 « jeunes » du programme 364 « Cohésion » afin de créer 30 000

places supplémentaires de Parcours emploi compétences (PEC, les nouveaux emplois aidés) à destination des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En 2018, La remise en cause drastique et brutale des contrats jeunes, jugés trop coûteux et peu utiles, a conduit à la fragilisation du monde associatif mais aussi au retour à la précarité pour beaucoup de jeunes.

Or ces contrats constituent un levier de soutien fort et rapidement mobilisable, le Gouvernement le sait puisqu'il prévoit la création de 60 000 Pec dans le plan de relance.

Il faut cependant aller plus loin et prévoir un volet dédié aux jeunes issus des QPV qui font face à des difficultés particulières. La relance de ces parcours est une demande centrale des maires signataires de l'appel du 16 novembre en faveur des quartiers populaires.

L'amendement prévoit de réduire de 250 millions d'euros en AE en CP les crédits de l'action 4 « Mise à niveau numérique de l'État, des territoires et des entreprises – modernisation des administrations régaliennes » du programme 363 « Compétitivité », l'idée étant, bien entendu, que le Gouvernement lève le gage.